

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal 10 avril	p 2
Frelon asiatique	p 3
Budget communautaire	p 3
Pensées de mai	p 3
Budgets communaux	p 4, 5, 6
Elagage par ERDF	p 7
Carnaval 2015	p 8
Inscriptions dans les écoles	p 9
Jobs d'été	p 9
Médiathèque et livres anglais	p 10
Expo A. Porte "Roumanie"	p 10
Cinéma à Mouthiers	p 11
Trail de juin	p 12
Randonnées	p 13
Bilan chats errants	p 14
Jeunes	p 14
Mouthiers en fête	p 14, 15
État civil	p 15
Agenda mai-juin	p 16



Pas de masque pour la bonne humeur !

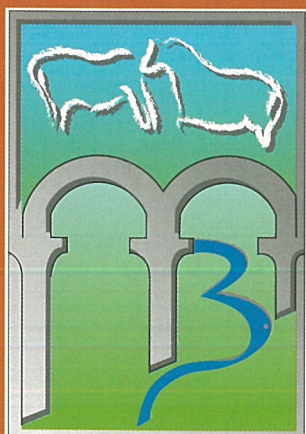
Photo Alain PORTE

Site internet commune
www.mouthiers-sur-boeme.fr

Bulletin
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 349
MAI
2015



Mouthiers sur Boëme

LES BUDGETS SONT VOTÉS

Retour sur les votes de budget qui ont eu lieu sur notre commune et sur l'intercommunalité.

Pour notre commune, les choix budgétaires qui ont été votés, nous permettent de ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts, malgré la baisse des dotations de l'état. Mais cela n'est pas le cas pour l'intercommunalité qui elle aussi voit ses dotations baisser de 110 000 euros avec en plus l'obligation de mettre en place de nouveaux services à compter du 1er Juillet 2015 (loi Allur art.134)

Les communes appartenant à un EPCI de plus de 10000 habitants disposant d'un PLU ou POS, devront instruire eux-mêmes leurs actes d'urbanisme ce qui entraîne la création de 2 postes.

La nouvelle mise en place des TAP organisés par le centre social a nécessité l'embauche de 30 salariés supplémentaires ce qui représente pour le centre social une subvention de 733.464 euros pour l'année.

L'engagement des travaux du bâtiment du Berguille est en cours pour avoir une structure de travail intercommunale.

Tout le programme des travaux de rénovation énergétique sur nos différentes communes et le financement de la fibre optique sur notre territoire ont également un coût.

Et tous ces programmes qui participent à un meilleur cadre de vie, seront en partie financés par une augmentation de 5% de la taxe sur les ménages et 5% par la CFE.

Je tiens à remercier Guillaume ROUDY pour son investissement professionnel et ses qualités humaines qui nous ont permis d'accueillir les enfants avec un vrai service de qualité. Je lui souhaite bon vent pour la suite de sa carrière.

La vie sur notre commune s'enrichit de nouvelles animations qui ont vu le jour au mois d'avril : un troc aux plantes qui a connu un véritable succès pour tous les jardiniers en herbe.

Le mois de mai voit aussi la renaissance du cinéma à Mouthiers. Venez nombreux profiter de cette animation que nous avons voulu rendre le plus accessible pour tous.

Enfin, je rends un honneur tout particulier à Françoise REYNAUD qui nous a quitté. Une grande tristesse nous envahit, je salue son courage devant la maladie, sa joie de vivre qui ne l'a jamais abandonnée, et ses grandes qualités humaines.

Mes sincères pensées affectueuses pour toute sa famille.

Le Maire
Michel CARTERET

2-Bilan d'activités du multi-accueil familial « Les P'tits Loups »

Après la présentation du bilan d'activités 2014 de la crèche par la directrice, le Conseil Municipal réaffirme son engagement à maintenir ce service au niveau de la commune pour les familles de Mouthiers et de ses environs, suite à la volonté de la CAF de conditionner le versement de ses prestations à une mutualisation au niveau intercommunal.

3- Projet d'aménagement de la RD35

Suite aux baisses de dotations de l'État et suite à l'échec des négociations du Conseil Général avec certains propriétaires, le conseil municipal (21 pour, 1 contre), a souhaité abandonner le projet de piste cyclable, estimé à 90 000 € entre la zone d'emploi des rentes et l'entrée de la commune. Le conseil municipal va reprendre les négociations avec les propriétaires pour permettre l'acquisition des parcelles nécessaires à la sécurisation de la route départementale. Une alternative à la liaison douce sera étudiée dans les prochains mois.

Prochaines séances publiques du Conseil Municipal

VENDREDI
13 MAI

12 JUIN

4- Dispositif de lutte contre le frelon asiatique

La commune s'engage au côté du département de la Charente pour recenser et participer financièrement auprès des particuliers à lutter contre le frelon asiatique

5- Motion Ligne à Grande Vitesse

La commune adopte la motion des collectivités locales et des acteurs économiques pour le respect des engagements initiaux de dessertes de la LGV, en qualité et en nombre.

6- Demande de subvention pour l'acquisition d'un bus scolaire

Le conseil municipal sollicite, auprès du conseil départemental, une subvention à hauteur de 50% pour l'acquisition d'un bus destiné au ramassage scolaire en remplacement de l'ancien.

7- Demande d'exonération remplissage piscine

Le conseil municipal, pour être en conformité avec la réglementation (article R2224-19-2) du Code Général des Collectivités n'accepte pas l'exonération de redevances assainissement pour le volume d'eau consommé pour le remplissage d'une piscine.

8- Convention pour les interventions musicales à l'école

La convention avec le département de la Charente et la Direction des Services Départementaux de l'Édu-

cation Nationale est adoptée pour les interventions musicales en milieu scolaire pour l'année 2014-2015. La participation de la commune est de 990 € et concerne 18 heures d'interventions pour les classes de CE1, CM1 et CM1-CM2.

9- Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière

Suite à l'adhésion de la commune de LAPRADE, les statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière sont adoptés.

10- Adhésion au groupement de commandes du SDEG16

Au 1er janvier 2016, les tarifs réglementés pour la fourniture du gaz naturel et de l'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA disparaissent. Afin de bénéficier d'un tarif compétitif et de simplifier les procédures administratives, le conseil municipal valide son adhésion au groupement de commandes départemental, porté par le SDEG16.



JEUDI 7 & 21
MAI

FRELON ASIATIQUE



Faites des pièges dès maintenant

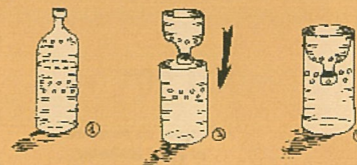
Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



PENSÉES DE MAI

En avril ne découvre pas le fil,
En mai tu auras le triple play !

Le 1er mai pour la saint Turbin
Défiles et du muguet offre toi un brin.

Pluie de mai
Ne mouille pas le pèlerin en Kway !

Un budget communautaire sous contraintes

Les baisses de dotations de l'État vers les collectivités se montent à 110 000 euros pour Charente Boème Charraud, soit presque 10 € par habitant. Pendant le même temps l'État n'instruira plus (à partir du 1er juillet) les autorisations d'urbanisme, permis de construire, de démolir... Les communes de Charente Boème Charraud n'auront cependant pas à payer cette nouvelle dépense d'environ 100 000 € (soit environ 9 €/habitant) en année pleine. Elles ont en effet transféré cette charge à la communauté.

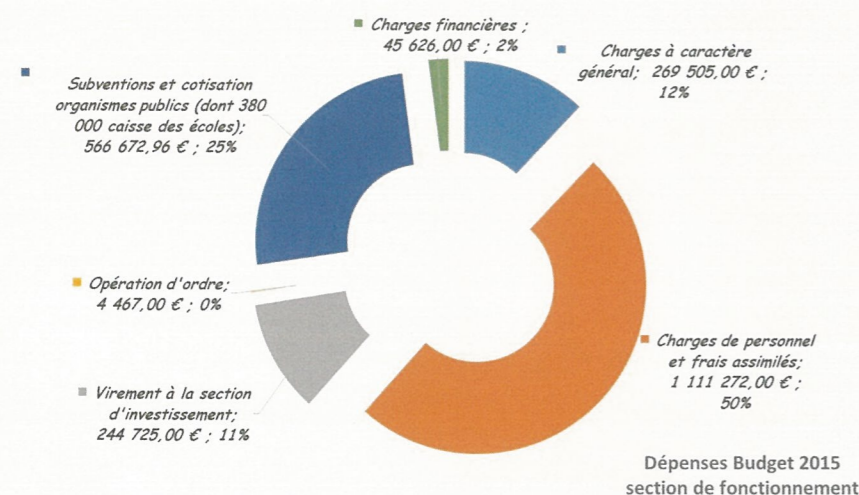
De la même manière, les garderies des enfants scolarisés dans les écoles communales ont été transférées à la communauté de communes ; à cette occasion, le niveau de service a été élevé à celui des Accueils Loisirs Sans Hébergement. Ce niveau garantit un taux d'encadrement d'un animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et 1/14 enfants pour les plus de 6 ans. Ainsi ce sont 61 animateurs, dont 38 agents communaux encadrés par 5 coordonnateurs qui assurent l'animation pour les 950 enfants profitant de ce service (soit 86 % des écoliers). Cette nouvelle organisation reçoit des financements de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'État mais laisse un coût net pris en charge par la communauté de communes de 22 €/habitant.

Si l'on ajoute le coût du déploiement du réseau de fibre optique pour le très haut débit, c'est un écart de 582 000 € que la communauté doit prendre en charge au moment où des investissements ont été lancés : maison communautaire (qui accueillera les services d'Effervescentre), rénovation énergétique des 9 écoles de la communauté, le programme d'entretien de voirie, les investissements en matériel et dans le fonds lecture du Réseau Papillon Lecture.

Le Conseil à l'unanimité des votants, 14 s'abstenant, a décidé d'augmenter les taux de fiscalité communautaire qui n'avaient pas été augmentés depuis 6 ans, soit une moyenne de 5 € par habitant.

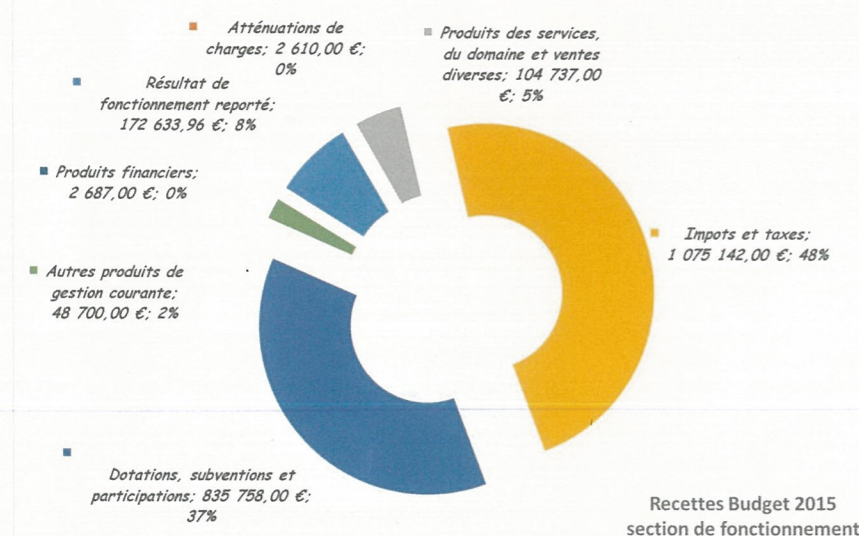
Un budget 2015 équilibré sans augmentation, sans emprunt, sans gaspillage

La proposition de budget pour l'année 2015 est le résultat d'un travail participatif de la commission finances. Malgré les baisses de dotation de l'Etat et sans avoir recours à l'augmentation des taxes locales, le budget de fonctionnement est stabilisé à 2 244 157,96 € et le budget de la section d'investissement a été voté pour 1 079 717,54.



Les nouvelles dépenses :

- L'entretien de la voirie
- La modernisation des services
- L'embellissement de la commune
- Le renouvellement du personnel encadrant
- La participation employeurs à la prévoyance santé
- Les emplois saisonniers
- Les actions culturelles (médiathèque, saison estivale, soutien aux associations)



Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales pour 2015. Ceux-ci restent donc fixés à :

- 12.46% pour la taxe habitation
- 31.15% pour la taxe sur le foncier bâti
- 61.48% pour la taxe sur le foncier non bâti.

Des dotations extérieures en baisse.

Une baisse de 240 000 euros de dotations attendues sur les 3 prochaines années

Section d'investissement : investir pour faire des économies

Les principales dépenses :

- Immobilisations incorporelles : 80 202 € - Plan Local d'Urbanisme, Audit Énergétique des bâtiments, Schéma des Eaux pluviales, logiciels métiers
- Immobilisations corporelles : 171 535 € - Acquisition immeuble boulangerie, Travaux de voirie, Plantations, Matériel service technique
- Immobilisations en cours : 492 378 € - Aménagement du bourg et création d'une halle, réhabilitation de la gare, rénovation des logements locatifs



Une gestion budgétaire saine en 2014

BUDGET DE LA COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	2 179 806,28 €	501 260,72 €
Dépenses de l'exercice	1 747 406,84 €	575 488,13 €
Résultat de l'exercice 2014	+ 432 399,44 €	- 74 227,41 €
Résultat de clôture 2014	+ 709 030,50 €	-150 203,54 €

Situation financière de la commune

- En cours de la dette (total de l'emprunt) : 1 132 641,80 € soit 448 € par habitant (moyenne nationale : 724 €)
- Annuité de la dette (remboursement de l'emprunt/an) : 121 806,89 € soit 48 € par habitant (moyenne nationale : 94 €)

Emprunts restants

- Club House Foot (2024)
- Salle de sports (2026)
- Médiathèque (2028)

Les budgets annexes

Régie de transport	Photovoltaïque	Assainissement
Résultats de clôture 2014	Résultats de clôture 2014	Résultats de clôture 2014
Fonctionnement : 2 360,29 €	Fonctionnement : 5 760,75 €	Fonctionnement : 166 831,44 €
Investissement : 11 273,47 €	Investissement : 17 222,12 €	Investissement : 25 441,55 €
Projet 2015 :	Reversement au budget général :	A noter :
Acquisition nouveau bus	+ 5 760 €	Provision pour entretien et extension éventuelle des réseaux

Retrouver le budget complet sur le site internet de la commune
www.mouthiers-sur-boeme.fr

+ 5 %

Attribution des subventions 2015

45 925 €

pour le développement d'actions associatives

Association Boëme Patrimoine 100,00 €
Association Génération Boëme Mouthiers 650,00 €
SCMouthiers section football 18 000,00 €
SCMouthiers section tennis 3 500,00 €
SCMouthiers section école élémentaire 1 100,00 €
SCMouthiers section école maternelle 500,00 €
Association Parents d'Élèves Mouthiers 600,00 €
Association cantonale des Donneurs de Sang 300,00 €
Secours Populaire Mouthiers 250,00 €
Comité des Fêtes 3 000,00 €
Association Tourbières et Loisirs Mouthiers 200,00 €
Association Carnaval Mouthiers 700,00 €
Association Sentiers de Boëme Mouthiers 500,00 €
M.J.C. Jules Berry Mouthiers 14 500,00 €
Association intercommunale Boëme Charraud Education 500,00 €
Comité de Jumelage Mouthiers 200,00 €
ADMR Mouthiers et communes environnantes 1 000,00 €



COC Cyclisme La Couronne 50,00 €
Réseau Gérontologique GRPA 10,00 €
Banque Alimentaire 200,00 €
Restos du Coeur 650,00 €
Collectif Services Publics 50,00 €
CAUE de la Charente 91,00 €
Association des Maires de Charente 1 057,36 €
Ohé Prométhée 30,00 €
Prévention Routière 80,00 €

Fonds Solidarité Logement 676,00 €
Association des Forêts du Sud Charente 80,00 €
Collectif Vigilance OGM 70,00 €
Association KAMBAVENIR 400,00 €
Fondation du Patrimoine 100,00 €
Association Saint-Etienne Patrimoine 100,00 €
Collège Badinter La Couronne 556,00 €

Les associations caritatives,
les cotisations à des groupements collectifs,
la défense du patrimoine



Campagne élagage ERDF sur la commune

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles s'en approchent à moins de deux mètres.

Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Ma responsabilité

En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches situées sur mon terrain et qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés et fossés).

Lorsque le réseau électrique est sur votre propriété, ERDF assure l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne. L'élagueur, prestataire d'ERDF, prévient alors de son intervention.

TROIS POSSIBILITES

1 Confier mon élagage à ERDF

Je demande à ERDF de procéder à l'élagage des branches d'arbres situées à proximité d'une ligne électrique pour le montant précisé dans le courrier ci-joint. Dans ce cas, c'est ERDF qui planifie l'intervention en fonction de son propre programme d'élagage. Les déchets de coupe sont laicés à ma disposition.

Je bénéficie ainsi d'un élagage réalisé en toute sécurité par des professionnels, sans démarche administrative.

2 Confier mon élagage à une entreprise spécialisée

Je demande à une entreprise spécialisée de réaliser les travaux. Elle effectue les démarches administratives et réalise l'élagage en respectant les règles de sécurité du Code du travail. Selon les cas, des frais de mise hors tension ou de protection du réseau pourront être facturés par ERDF pour garantir la sécurité des intervenants. (à partir de 329,84 € TTC)

-Respecter les distances d'élagage selon la norme NFC11-201

3 Effectuer moi-même l'élagage je décide d'effectuer moi-même l'élagage. Je suis tenu de respecter la réglementation en vigueur, notamment :

- Etablir la Déclaration de Travaux à l'aide du document Cerfa N° 14434 (disponible en Mairie ou sur le site du ministère www.service-public.fr), ainsi que la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

- Suivre les recommandations et plus particulièrement les mesures de sécurité indiquées par ERDF indiquées dans sa réponse. Le cas échéant, j'aurai à supporter des frais de mise hors tension ou de protection du réseau facturés par ERDF pour intervenir en toute sécurité.

- Respecter les distances d'élagage selon la norme NFC11-201. LES GESTES Indispensables POUR VOTRE SÉCURITÉ

Il est vivement recommandé de :

- ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne.
- ne pas toucher les lignes, même s'ils sont tombés à terre.
- ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le 09 726 750 16 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Plus d'info
<http://www.erdf.fr/proximite-du-reseau-electrique>

ON BRULE D'ENVIE
QUE CA RECOMMENCE



*Comme chaque année,
l'inscription dans les écoles de la commune
va avoir lieu.*

*1/ Pour l'inscription des **élèves nés en 2012** et qui effectuent leur première année d'école à l'école maternelle, il est **IMPÉRATIF** :*

***Étape 1 : INSCRIPTION EN MAIRIE** avec le livret de famille et le carnet de santé du futur élève.*

***Étape 2 : ADMISSION** à l'école Maternelle. Prendre rendez-vous entre le 1er et le 12 juin auprès de M. Lambert Pascal, Directeur au 05 45 67 92 84. Se présenter avec le carnet de santé, le livret de famille et un certificat médical attestant d'une non contre-indication à la vie en collectivité*

*2/ Pour l'inscription des **élèves nés en 2013** et il est **IMPÉRATIF** :*

***Étape 1 : INSCRIPTION PROVISOIRE** à la mairie. La démarche est identique.*

***Étape 2 : ADMISSION** à l'école maternelle. Un rendez-vous doit être pris entre le 1er et le 12 juin 2015 avec M. Lambert Pascal au 05 45 67 92 84 afin de mettre en place un contrat de scolarisation. L'élève est observé pendant trois semaines selon plusieurs critères. Au terme de cette période, la scolarisation peut être validée définitivement ou différée. Une rentrée en janvier peut être proposée.*

3/ Les élèves scolarisés en grande section à l'école maternelle de Mouthiers seront inscrits en CP sans que de nouvelles démarches soient nécessaires. Les inscriptions à l'école élémentaire pour les nouveaux élèves se dérouleront au mois de juin sur rendez-vous auprès de Madame VILLALBA Marie-Hélène, au 05 45 67 93 77.

**Vous habitez Mouthiers sur Boëme,
vous avez entre 18 et 22 ans,
vous recherchez un 1er emploi ou 1 job d'été,
la commune vous propose de travailler sur la période estivale au sein des équipes techniques (en entretien des espaces verts, entretien des locaux, ...)
Si vous êtes intéressés venez nous rencontrer lors d'une réunion d'information collective qui se déroulera à la mairie le samedi 30 mai à 10h30.**

Le dépôt des candidatures pourra se faire ce jour-là ou par courrier jusqu'au 6 juin 2015.

1 CV + lettre de motivation sont souhaités.

Horaires d'ouverture
 Mardi : 9 h à 12 h
 Mercredi : 9 h à 18 h
 (matin consacré aux écoles)
 Jeudi : 9 h à 12 h
 Vendredi : 16 h à 18 h 30
 Samedi : 10 h à 12 h 30
 et 14 h à 16 h 30
 Tél : 05.45.67.89.47.
 papillon-lecture@orange.fr

Chères lectrices, chers lecteurs,
 Nous vous convions chaleureusement à participer aux prix des lecteurs de cette année 2015 dans les bibliothèques du réseau Papillon-Lecture. Parrainé par le Groupe Garandeau, ce prix est destiné à promouvoir la lecture et l'échange entre les lecteurs notamment dans les bibliothèques de la région Poitou-Charentes.

Chaque année depuis 2004, ce prix part à la découverte d'un pays. Le Prix est organisé en partenariat avec le Service Départemental de la Lecture de la Charente, de la Médiathèque départementale de Charente-Maritime, la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres, et avec la participation des bibliothèques et médiathèques. Le département de la Vienne rejoint en 2015 ce prix avec pour une première participation, 12 bibliothèques inscrites. Le principe est simple, il y a une sélection de six livres à lire

autour d'un thème choisi. Nous nous retrouverons régulièrement pour un moment convivial autour d'un café-lecture dans nos médiathèques pour échanger et partager autour de ceux-ci durant la durée de l'événement (du 05 juin au 31 octobre 2015). Ensuite nous procéderons à un vote pour que chacun élise son favori.

Après la Pologne, le Portugal, l'Irlande, la Norvège, l'Allemagne, la Grèce, la Belgique, l'Espagne, l'Ukraine, l'Italie, et les Balkans, le Prix des Lecteurs part à la découverte d'une ville : LONDRES « Trois frères » chez Philippe Rey.



Traduit de l'anglais par Bernard Turle

• Rosie Dastgir, « Une petite fortune » chez Bourgois. Traduit de l'anglais par Anne Damour

• J.W. Ironmonger, « Le génie des coïncidences » chez Stock. Traduit de l'anglais par Christine Barbaste

• John King, « White trash » chez Au Diable Vauvert. Traduit de l'anglais par Clémence Sebag

• John Lachester, « Chers voisins » chez Plon. Traduit de l'anglais par Anouk Neuhooff
 • Maggie O'Farrell, « En cas de forte chaleur » chez Belfond. Traduit de l'anglais par Michèle Valencia

Les dates à retenir

Vendredi 5 juin 18h00 : Présentation des livres à la médiathèque de Mouthiers sur Boème

Vendredi 17 juillet 18h00 : Café lecture dans une médiathèque du réseau

Vendredi 28 août 18h00 : Café lecture dans une médiathèque du réseau

Vendredi 25 septembre 18h00 : Café lecture dans une médiathèque du réseau

Vendredi 23 octobre 18h00 : Café lecture dans la médiathèque de Mouthiers sur Boème suivi des votes pour le prix des lecteurs.

Samedi 31 octobre : Envoi des résultats des votes à Littérature Européennes.

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre : Rencontre dans les bibliothèques et médiathèques du Poitou-Charentes des auteurs en lice pour le prix des lecteurs.

Samedi 21 novembre : Rencontre et remise du Prix des Lecteurs au théâtre de l'avant scène de Cognac.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

— ROUMANIE —

photographies de Alain PORTE



— ROUMANIE —

photographies de Alain PORTE



Dans la salle d'exposition de la médiathèque du 13 au 30 mai

vernissage
mercredi 13 mai
à partir de 18h00

MEDIATHEQUE DE MOUTHIERS SUR BOÈME



1ère séance
mercredi 6 mai



"Les nouveaux héros"
 Long-métrage animé, première adaptation de l'univers des comics Marvel "Big héro 6" par les studios WALT DISNEY

Réalisé par Don Hall, Chris Williams (II)
 Avec Scott Adsit, Ryan Potter, Daniel Henney

Durée 1h 42

Un petit génie de la robotique nommé Hiro Hamada découvre qu'un complot criminel menace de détruire la ville de San Fransokyo. Avec l'aide de son plus proche ami, Baymax le robot infirmier, et de ses compagnons qu'il va transformer en une bande de superhéros high-tech, Hiro va tout faire pour sauver la ville et sa population de l'infâme Yokai...



2eme séance
mardi 2 juin
20 H 30

Voyage en Chine

Réalisé par Zoltan Mayer_Avec Yolande Moreau, Qu Jing Jing, Ling Dong Fu Drame

Durée 1h 36

Liliane part en Chine pour la première fois de sa vie afin de rapatrier le corps de son fils, mort dans un accident. Plongée dans cette culture si lointaine, ce voyage marqué par le deuil devient un véritable voyage initiatique.

Salle de cinéma - MJC 70 places

Prix des entrées cinéma :

4 € plein tarif 3 € tarif réduit

Plus d'infos sur <http://www.crcatb.fr>

S A M E D I
13
Juin
2015

NOUVEL HORAIRE DEPART 17H

EME MOUTHIERS SUR BOËME (16)

7 TRAIL

de la **BOËME**

Classement par puce électronique

Animé par
Jocelyn CHAUVIN
Ambiance
conviviale

COURSES DE 10, 16 & 23 KM, 230, 400 et 560m de dénivelé
Départ 17h commun au 10, 16 et 23km - Stade Municipal
Ravitaillements le long du parcours
Épreuve participante au challenge des trails de Charente

Garderie Enfants
GRATUITE

RANDONNÉE PÉDESTRE

Départ à 17H10 - Stade Municipal
2 parcours de 10 et 16 km avec ravitaillements pour chaque distance

COURSE ENFANTS GRATUITE

Départ 19H30-Stade Municipal

Paella Party

Remise des récompenses à 20h, salle des fêtes
Pot de l'amitié - Restauration rapide

PAELLA PARTY A PARTIR DE 21H00

Tirage au sort des dossards (nombreux lots)

OUVERT À TOUS (LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS)
Près de 1000 participants en 2014

RENSEIGNEMENTS:

Christophe MOREAU - 05 45 67 42 50
17 rue du puits du pilon
16440 Mouthiers s/Boëme

INSCRIPTIONS

Sébastien DEGUIL - 05 45 25 19 21
20 rés. les Tonnelles - 16440 Mouthiers s/Boëme
E-mail: traildelaboeme@free.fr

BULLETIN ET INFORMATIONS SUR : <http://traildelaboeme.e-monsite.com>

Animation
banda de
chasseneuil



SUPER U
LA COURONNE

Coop Atlantique
traiteur location

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Sentiers de Boëme

HERBALIFE
24
NUTRITION FOR THE
24-HOUR ATHLETE

FONTAINE
JOLIVAL

MAISONS
DES JEUNES
ET DE LA
CULTURE
Jules BERRY

**GROUPE
RESO**
Résolument nature

EFFERVE SCENTRE
Centre Social, Culturel et Sportif Charente Boëme Charraud

OC Regroupement
Création
Packaging
Dépliant sportif...
05 45 61 66 72
Partenaire de vos manifestations sportives
Vous organisez, nous vous aidons...

STADIUM
RUNNING - TRAIL - ATHLÉTISME

RANDONNÉES

Jour	Lieu de la randonnée	Distance	R.V. Mouthiers Chevet de l'église	Horaire et point de départ	Animateurs	Téléphone
Mercredi 13 mai	St Saturnin	8 km	13h45	14h15 - Parking salle des Fêtes	Joël F. Gilles D.	0623554643 0660130000
Mercredi 20 mai	Découverte de la randonnée du 10 juin (Bors de Montmoreau)					
Mercredi 27 mai	St Eutrope	7,5 Km	13h45	14h15 - Place de la Mairie	Michel B. Jean V. Jean-J H.	619224840 686167244 671117587
Mercredi 3 juin	Découverte de la randonnée du 24 juin («Les Vachons» visite des jardins et moulin de Nanteuillet)					
Mercredi 10 juin	Bors de Montmoreau	7 Km	13h45	14h15 - Place de l'église	Raymond F. Claude D.	677415971 637782927

Jour	Lieu de la randonnée	Distance	R.V. Mouthiers Champ de foire	Horaire et point de départ	Animateurs	Téléphone
Dimanche 31 mai	Autour d'Ecuras « Entre Tardoire et Renaudie » Pique-nique tiré du sac	14 km	9h15	10h - Place de Chatain Besson	Jean Paul L. Gérard B.	632239878 632304524
Dimanche 14 juin	Gimeux	14 Km	13h15	14h - Place de l'église	Cécile T. Jean-Pierre B.	601918033 635272561

TENNIS

Informations du Tennis Club
Naturellement le Tennis Club sera présent le Samedi 23 Mai pour la fête du sport.

Cette année ce sera l'occasion de lancer notre action « Tennis au féminin » Afin de renforcer les effectifs féminins, nous invitons filles et dames à nous retrouver sur les courts autour d'ateliers ludiques. Des récompenses pour toutes les participantes et la licence offerte pour la fin de la saison.

Des séances d'initiation et de perfectionnement gratuites seront proposées et programmées avec les initiateurs, Comme chaque année, le Tennis Club organise un tournoi interne destiné aux jeunes et aux adultes. Il aura lieu du 24 au 31 Mai.

Ce tournoi très convivial est une animation importante pour la vie de notre club. Il est ouvert bien sûr aux licenciés du club (qui généralement participent tous) mais aussi aux parents des enfants ainsi qu'à tous les habitants de Mouthiers sur Boëme qui souhaitent renouer avec le tennis le temps de quelques heures, d'une journée ou pourquoi pas d'une saison.

Modalités des rencontres : le 1er à 8 jeux 1/2 et Finales en 2 sets gagnants Les finales auront lieu le dimanche 1er Juin après un repas champêtre devenu traditionnel.

Renseignement et inscription (tournoi et repas), vous pouvez passer au club-house ou nous contacter :

Jean Pierre Roux
(05.45.67.83.58 06.02.31.21.99)
Bernard Gervais (05.45.70.76.11
ou 06.77.94.54.65)
Julie Ganne (06.63.72.70.94)

Insee
Ministère de l'économie, des entreprises, du commerce et de l'industrie
Poitou-Charentes

21 AVRIL 2015

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

STATISTIQUES
ÉCONOMIQUES

Enquête sur les Ressources et les Conditions de Vie des Ménages

L'Insee réalise, entre le 4 mai et le 27 juin 2015, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



CAMPAGNE CAPTURE DES CHATS ERRANTS

Bilan de la campagne de capture et de stérilisation des chats errants
Comme annoncé nous avons disposé des cages aux endroits convenus du 30/03 au 03/04/2015.

Nous félicitons les membres du conseil municipal des jeunes pour leur fructueux engagement.

11 chats ont été capturés.
2 ont été euthanasiés car malheureusement porteurs de virus.

Les autres ont été stérilisés puis relâchés là où ils avaient été capturés.
La convention passée avec 30 millions d'Amis s'est avérée très utile.
Nous avons le regret de constater que la cage déposée « aux rosiers » a disparu le jour même !
Si par hasard une personne bien intentionnée qui souhaiterait épargner aux contribuables de Mouthiers la dépense liée au remboursement de cette cage...
Un coup de téléphone à la mairie de Mouthiers serait le bienvenu.

LES JEUNES

C'est le début de l'été, il fait beau, il fait chaud et surtout c'est bientôt les vacances !!!!

Nous sommes un groupe de jeunes qui fréquentons le local jeunes de Mouthiers à Effervescentre, le Centre Social Culturel et Sportif.

Avec notre animatrice, nous souhaitons inviter les futurs collégiens (CM2), à un barbecue pour découvrir notre local jeunes le vendredi 19 juin de 19 h 30 à 23 h 00.

Nous vous attendons tous à cette soirée.

Pour participer, veuillez contacter notre animatrice jeunes Océane RAMM à Effervescentre.

Inscription téléphonique : 05 45 67 84 38

Date limite d'inscription : 15 juin

Venez nombreux !!!

Les jeunes, Manon, Elodie, Cindy, Rémi, Marina



SAMEDI 23 MAI

« FAITES DU SPORT »

De 7 à 77 ans (en famille, entre amis...)



SALLE OMNISPORTS

15 h : Transmissibilité activités en famille

- Escalade
- Badminton
- Tennis de table
- GRS
- Football
- Tennis
- ...

Tenue de sport obligatoire pour tous
Buvette sur place.

10 h : Pot offert par la MJC Jules Berry à tous les participants

DIMANCHE 24 MAI

10^e BRIC À BRAC DU SCM FOOTBALL (BOURG)

De 0 h à 10 h : Bric à brac organisé par SCM Football (20 le mètre) Buvette et restauration rapide toute la journée. Repli dans la salle Gilles Ploquin en cas de pluie.
Rens. : Mme Annie Lannier (05 45 67 20 73) ou Mme Annabelle Petit (05 45 38 38 84)

LA FÊTE AU VILLAGE

9 h - 18 h : Exposition de motos anciennes, club miniatures et mini-collections (place du champ de foire)

14 h : Jeu de pétanque (terrain de boules et place du champ de foire) + Balade avec Génération Boême

14 h 30 : Randonnées de 4 et 9 km encadrées par Sentiers de Boême : départ du stade, arrivée à la mairie. Prévoir bouteille d'eau.
Rens. : Sandra Pontini - 05 45 67 84 30.

Pot offert par la mairie à tous les participants.

20 h : REPAS FESTIF

Carottes râpées / Salade de riz au thon / Fufu dur / Cochon de lait cuit au four / Haricots en grains / Fromage / Tartelettes (vin non compris)
Tarifs : 13 € et 6 € (moins de 12 ans)
Réservations avant le 16 mai 2015

Animation musicale avec KEVRENN BALZAC à la fin du repas et pendant le dîner
Parcours pyrotechnique et feu d'artifice

LUNDI 25 MAI

PÊCHE AUX TOURBIÈRES

À partir de 8 h : Concours de pêche et journée de pêche aux Tourbières de Mouthiers-sur-Boême

M. Bernard Sauvel : 05 45 67 81 73

FRAIRIE D'AUTREFOIS

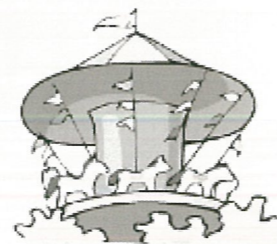
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

14 h : Jeux anciens en famille (tir à la corde, courses de sac, course à l'œuf, chamboule tout...)
> Démonstration et initiation de danse country et Hip-hop de la MJC Jules Berry

15 h : Concours et défilé de véhicules non motorisés fleuris (vélo, trottinette, brouette...)
Organisé par le comité des fêtes. Pour tout public, de 0 à 100 ans

17 h : Pot offert aux participants par le Comité des Fêtes.

Buvette sur place



Les 23, 24 et 25 mai 2015

7^e Mouthiers en Fête

FEU D'ARTIFICE le dimanche

Faites du Sport

Bric à brac

Randonnées

La Fête au Village

Repas Festif

Pêche aux Tourbières

Danse Country et Hip-hop

Concours de véhicules fleuris

Frairie d'Autrefois



Mouthiers en Fête pour la Frairie de la Pentecôte est organisé par LA COMMISSION SPORTS, MANIFESTATIONS ET CULTURE (inter-associatif avec le soutien de la Commune). LES ASSOCIATIONS LOCALES : Football Club, Tennis Club, Génération Boême, Tourbières et Loisirs, Sentiers de Boême, MJC Jules Berry et ses activités : GRS, Tennis de table, Badminton, Comité des Fêtes, Effervescentre. Avec la participation de tous les bénévoles et des services techniques de la Commune qui aident à la réussite de cette manifestation.



ETAT CIVIL

DÉCÈS

26 avril Françoise REYNAUD
Chez les rois
ancienne conseillère municipale

SUR VOTRE AGENDA

MAI

9 : repas « génération Boëme » à la salle Gilles Ploquin
17 : tournoi badminton à la salle omnisports
17 : repas à la salle Gilles Ploquin et pêche aux tourbières organisés par la FNACA
23 au 25 : fête de la Pentecôte : manèges, feu d'artifice, animations ...
25 : journée pêche aux tourbières
23 au 31 : tournois internes tennis club

JUIN

2 : Cinéma, Voyage en Chine à la MJC
du 5 au 7 : Tournoi des 15 ans - SCM Football
7 : Compétition GRS à la salle omnisport
13 : Trail de la Boëme
14 au 28 : Tournoi Open, Tennis Club Mouthiers
26 : Repas APE à la salle Gilles Ploquin
27 : Fête GRS à la salle omnisport

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT
Impression : VALANTIN Angoulême

Le prochain bulletin

Sortira début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.
Les activités prévues jusqu'à fin août pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS
Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Que des belles plantes à Mouthiers !



Pas d'âge pour bavarder !



Les jardins font école.

(Photos Alain PORTE)